



Société de recouvrement et assignation

Par **Darido**, le **05/11/2017 à 16:48**

Bonjour,rnrnUne ste de recouvrement en SA, régie par la loi sur les ste de recouvrement, a rachetée une dette.rnrnElle n'est pas mandatée.rnrnElle ne précise pas la valeur du montant du rachat de la dette.rnrnA-t-elle le droit d'assigner au TGI ?rnrnmerci pour vos éclairages

Par **amajuris**, le **05/11/2017 à 16:59**

bonjour,rnsi cette société n'a pas le droit de vous assigner au tribunal, sa demande sera jugée irrecevable par ce tribunal.rnpour faire peur au débiteur, ces sociétés menacent de l'assigner devant un tribunal mais c'est souvent du bluff.rnsalutations

Par **Darido**, le **05/11/2017 à 17:08**

Bonsoir,rnElle m'a assigné et de plus a produit des faux pour valider son assignationrnY-a-t-il des arrêts en ce sens ?rnmrci

Par **amajuris**, le **05/11/2017 à 19:58**

il ne suffit pas de dire que la partie adverse a produit des faux, il faut le prouver.

Par **morobar**, le **06/11/2017** à **08:41**

Et même pire: les documents sont considérés vrais jusqu'à la preuve contraire.
Mais en présence d'une assignation, on peut douter de la production de faux documents, et on se demande comment le débiteur est informé de ces documents dont il ne recevra copie qu'avec les conclusions.

Par **morobar**, le **06/11/2017** à **18:07**

Pour le reste cette société de recouvrement n'a pas besoin de mandat.
Elle a racheté la créance et hérite donc des droits et obligations qui y sont attachées.
Par contre elle doit signifier cette cession de créance au débiteur.

Par **chaber**, le **07/11/2017** à **07:34**

bonjour
[citation]Elle m'a assigné et de plus a produit des faux pour valider son assignation
[/citation]Est-ce un projet d'assignation dont les sociétés de recouvrement sont spécialistes, surtout pour des créances rachetées, pour intimider.
Il faudrait développer un peu plus votre problème.
- date et type de la créance initiale
- votre créancier d'origine vous a-t-il intimé par jugement et obtenu un titre exécutoire?
lisez le post sur les officines de recouvrement